

---

# Bulle d'air, un service innovant de répit à domicile pour les aidants

*Jeudi 1<sup>er</sup> Février 2024*

La politique d'« aide aux aidants », développée par la MSA, est un axe prioritaire de l'action sanitaire et sociale, en complément du maintien à domicile des personnes âgées.

Les actions se déclinent en trois axes :

➤ **Informier et orienter**

*Exemple : Aidants Plus*

➤ **Soutenir psychologiquement et au plan de la santé**

*Exemples : Parcours santé des aidants / Instants Aidants*

➤ **Favoriser le répit**

*Exemples : séjours répit et Bulle d'air*

# Un service innovant de répit à domicile

## Le concept

- Le service de répit à domicile labellisé « Bulle d'air » est un **service innovant de remplacement de l'aidant par un « relayeur »** qui lui permet de « souffler un peu » tout en maintenant la personne aidée dans le cadre sécurisant de son domicile.
- **Les structures interviennent régulièrement ou ponctuellement de 3h consécutives à plusieurs jours d'affilée**, avec un intervenant unique, professionnel de l'accompagnement des publics fragiles à domicile.
  - ✓ Aide au répit en journée
  - ✓ Remplacement de nuit
  - ✓ Relayage 24h/24h
- Un service qui s'adresse aux aidants et leur proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap

## Les chiffres clés

- **Une expérimentation lancée en 2011 sur 3 départements historiques** (Isère, Savoie et Haute-Savoie)
- Depuis 2017, une **démarche d'essaimage** avec le soutien de la CCMSA (AAP OB2 puis OB3)
- Aujourd'hui **14 services sur 24 départements**.
- **OB4, objectif : 12 nouveaux services pour 2023-2025.**

# Les spécificités de Bulle d'Air

## Un dispositif qui vient compléter l'offre existante en matière de répit et d'aide aux aidants

- ✓ Possibilité pour les familles de bénéficier de la **mise en place de plusieurs dispositifs** (SAAD, infirmiers, aide-ménagère, plateforme de répit, accueil de jour, etc.)

## Des spécificités de Bulle d'Air en comparaison aux autres dispositifs d'aide aux aidants (dispositif de répit, ateliers collectifs, etc.)

- ✓ Mise en place **d'actions différenciées** (loisirs, sorties, temps de présence la nuit, etc.) qui sont valorisées par les familles
- ✓ **Temporalité d'accompagnement différente** : interventions durant 48h avec le même intervenant, interventions courtes de 3h minimum, interventions longues et pérennes
- ✓ Possibilité pour les familles de **choisir l'intervenant** en fonction de la problématique de son proche et au plus près de son lieu de résidence
- ✓ **Dispositif dédié aux aidants** pour leur permettre de prendre du temps pour eux, de « souffler »

**45%** des bénéficiaires interrogés ont recours à d'autres services que Bulle d'Air (CAMPS, CCAS, EHPAD, HAD, MAS, etc.) pour l'accompagnement de leur proche

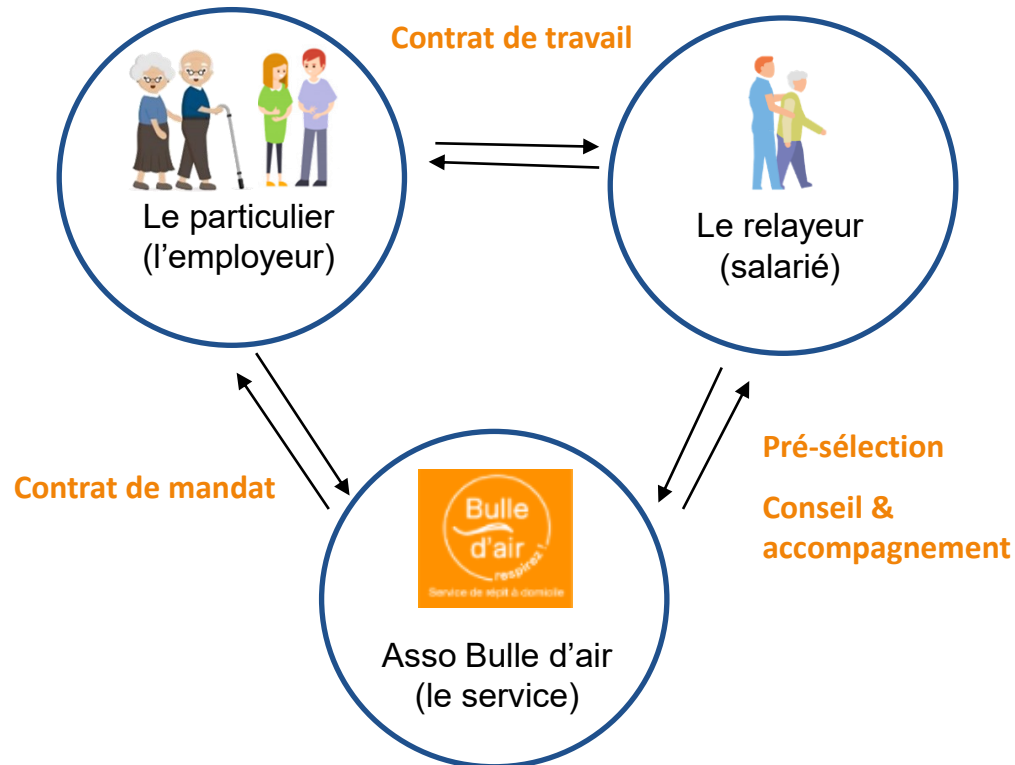
**18%** des bénéficiaires interrogés ont recours à une plateforme de répit ou un accueil de jour pour l'accompagnement de leur proche

## Des partenariats engagés :

- ✓ pour favoriser l'accessibilité financière
- ✓ pour soutenir la montée en charge des structures

# Le fonctionnement mandataire du service Bulle d'air

## Les caractéristiques du format mandataire



- Le service Bulle d'Air est l'interface entre l'employeur et le relayeur.
- Le service apporte appui et conseil à l'employeur sur la relation contractuelle et sur les statuts et l'accès aux droits des salariés



## Les atouts du format mandataire

Le fonctionnement de **service en format mandataire** qui, via l'application de la Convention Collective Nationale des salariés du particuliers employeur, permet une **souplesse de service** que n'aurait pas le mode prestataire :

1. Une intervention d'un salarié unique jusqu'à **48h consécutives**
2. Une **baisse des coûts** de l'intervention constituant l'accessibilité du service
3. Une intervention sur un **territoire élargi**
4. Une intervention « **sur-mesure** » adaptée aux besoins et aux profils des aidés et de leurs aidants

# Les étapes de l'intervention

## ***1. Appel téléphonique***

## ***2. Évaluation à domicile***

*A l'issue : devis personnalisé - Appui aux dossiers de prise en charge financière*

## ***3. Mise en place et réalisation de l'intervention***

*Proposition d'un intervenant(e) adapté à la situation*

*Démarches administratives liées à l'embauche*

*Remplacement de l'aidant par l'intervenant(e)*

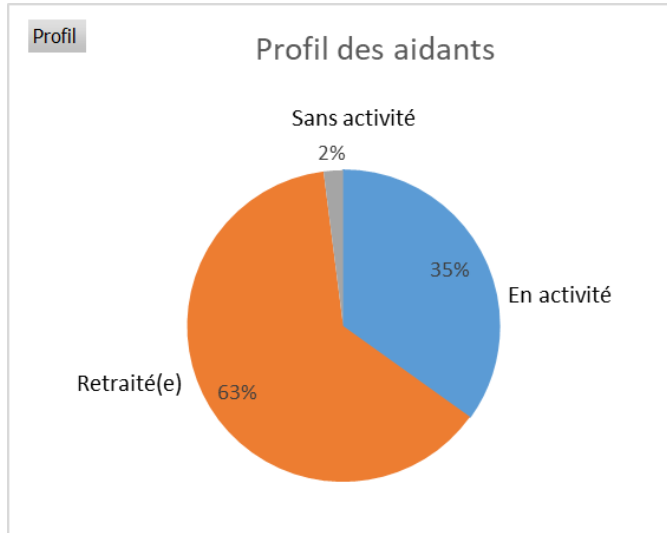
*Disponibilité de l'association tout au long des interventions*

## ***4. Suivi de l'intervention et bilan avec l'intervenant(e) et la famille***



# Au cœur du service : les aidants/aidés et leurs besoins

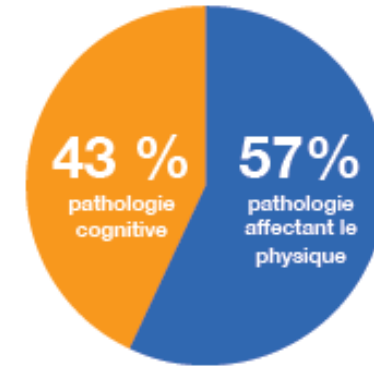
## Le profil des aidés et de leurs aidants



## Profil des personnes aidées

**Un public souvent fragilisé par l'âge:**

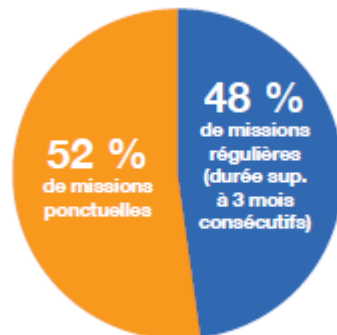
**82%** des personnes aidées ont plus de 70 ans.



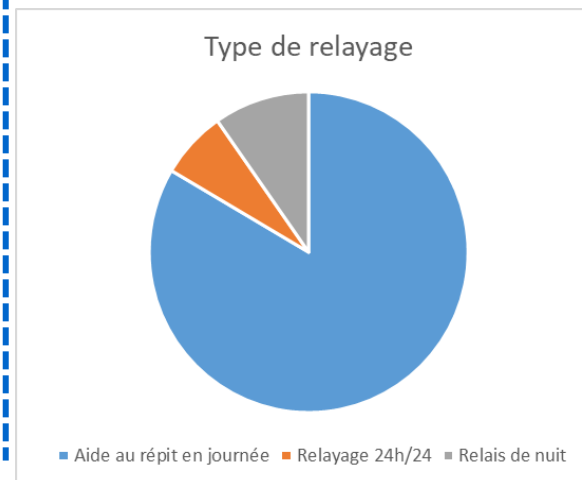
Des troubles cognitifs mais aussi physiques

## Une grande variabilité des besoins de répit

### Utilisation régulière ou ponctuelle



### Durée des séquences de répit



### Utilisation du temps libéré

**79%**  
relais choisi



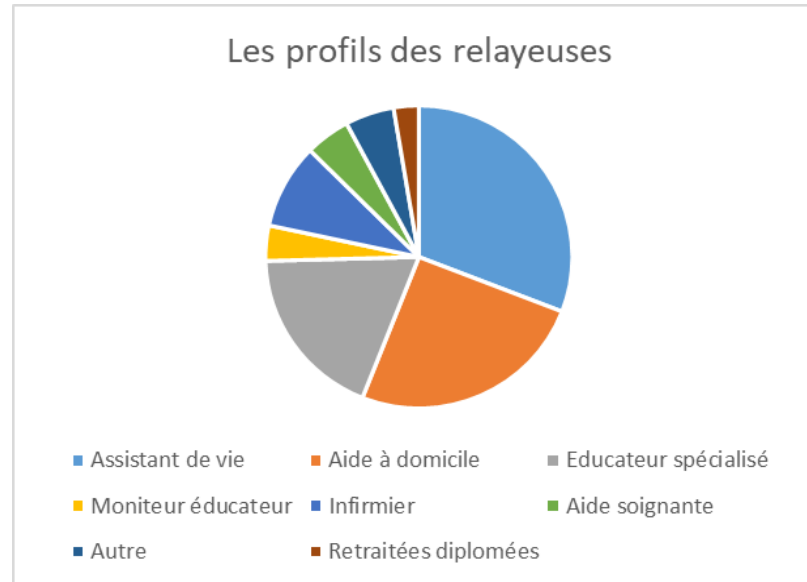
**21%**  
relais contraint



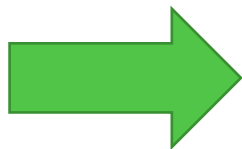
# Au cœur du service : les relayeurs

Plus de 600 relayeurs répartis sur les 24 départements

**96%** des relayeurs sont des femmes



Les relayeurs sont des personnes qui ont une **expérience significative** dans l'accompagnement de personnes vulnérables



- **Des missions définies par l'agrément QUALITE**
  - Intervient sur le champ du « **prendre soin** » : présence attentive et compagnie, aide à préparation du repas, lever, habillage, encouragement au partage d'activités, aux sorties...
- **Une pré-sélection rigoureuse assurée par le service**
- **Une formation continue proposée aux relayeurs**



# Une accessibilité financière croissante


**22€**

Coût horaire moyen  
avant aides



**Entre 4 et  
10€/H**

de reste à charge en moyenne  
après aides

**74%**   
des familles bénéficient d'une ou  
plusieurs aides pour financer ces  
dépenses (voir graphe pour détail)

Le coût total d'une intervention Bulle d'Air comprend :

- **les frais d'accompagnement** (horaires et mensuels) et la cotisation annuelle appelés par l'association
- **le salaire net du salarié et les charges sociales associées**

→ L'évaluation à domicile est gratuite (ou contribution symbolique)

# Les services Bulle d'air en 2023

## **AUVERGNE RHÔNE-ALPES**

Bulle d'air Rhône-Alpes (01, 26, 38, 73, 74, 69, 03)

## **BRETAGNE**

Bulle d'air Armorique (29 et 22)  
Bulle d'Air Morbihan (56)

## **CORSE**

Bulle d'air Corse (2A)

## **HAUTS DE FRANCE**

Bulle d'air Somme (80)  
Bulle d'air Nord Pas de Calais (59 et 62)  
Bulle d'air Oise (60)

## **NORMANDIE**

Bulle d'air Eure (27)

## **OCCITANIE**

Bulle d'air Midi-Pyrénées Nord (1 et 82)

Bulle d'Air Aveyron (12)

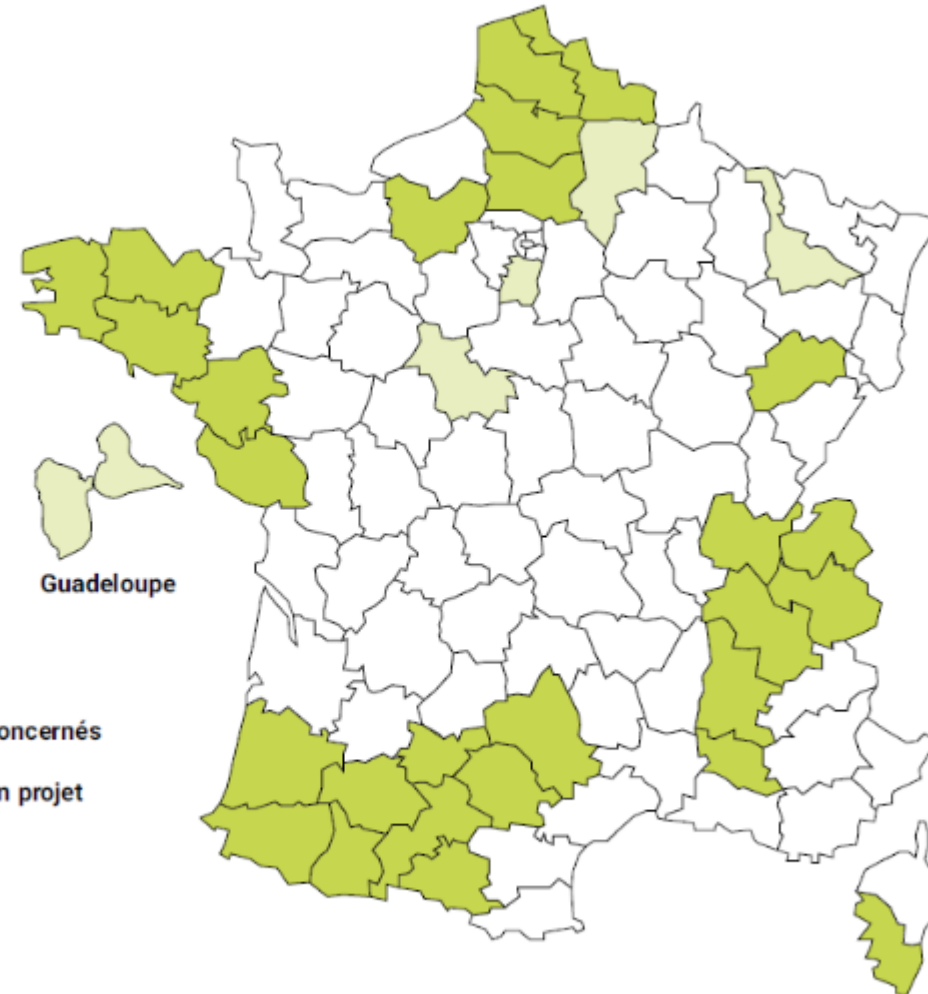
Bulle d'air Midi-Pyrénées Sud (65, 31, 32 et 09)

## **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Bulle d'air Vaucluse (84)

## **PAYS-DE-LA-LOIRE**

Bulle d'air Vendée (85)  
Bulle d'air Loire-Atlantique (44)



## **\*NOUVELLE AQUITAINE**

Pyrénées Atlantiques (64) et les Landes (40)

## **\*BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

Haute-Saône (70)

# Les chiffres clés de l'activité Bulle d'air en 2022

**14**

Services Bulle d'air en activité sur

**24**

Départements

**807**

Nouvelles familles  
accompagnées

**236 085**

heures d'intervention

**2991**

appels prospects

**27%**

taux transformation  
prospect / client

**636**

Nouveaux relayeurs

**513**

rendez-vous  
partenaires

**549**

Nombre de familles  
accompagnées chaque mois  
(moyenne)



# Bulle d'air : un déploiement sécurisé

- Un process de labellisation, garant de la qualité du service Bulle d'air
  - = 4 engagements et 12 caractéristiques pour définir des critères de services minimums attendus d'une structure proposant une offre de répit à domicile, Faire connaître et valoriser le répit à domicile, l'offre existante, et aussi animer un réseau dans une logique de partage d'un projet commun, de partage de savoir-faire et d'expériences,
- Un partenariat fort pour accompagner l'amorçage des services, la solvabilisation des familles et la communication autour de Bulle d'air

*La conclusion d'un accord cadre avec l'Alliance professionnelle retraite en 2019*

*Un élargissement à la Fédération AGIRC ARRCO en 2023*

- Le recours à des prestataires experts pour sécuriser, consolider, évaluer et valoriser Bulle d'air

*Accompagnement juridique*

*Accompagnements sur le modèle économique*

*Etude d'impact*

*Etude autour du changement d'échelle*

- Un accompagnement et une animation proposé au réseau Bulle d'air par Laser Emploi

Des séminaires, des permanences réseau, un accompagnement individualisé et des visites sur site, des formations...et des espaces collaboratifs

# Bulle d'air, une reconnaissance toujours croissante

- **Février 2022 : Premier prix du Jury citoyen des aidants – CNSA et ODAS**
- **Mars 2022 : Grand Prix du répit lors du congrès francophone du répit et de l'accompagnement – Fondation France répit**
- **La réalisation d'une étude d'impact pour :**
  - Mettre en avant la pertinence du dispositif
  - Identifier des leviers pour sécuriser la viabilité économique





## Le dispositif Bulle d'Air apporte une réelle plus-value à la situation des bénéficiaires : il propose une offre inédite sur les territoires et permet d'offrir du répit aux aidants



« Grâce à ce droit au répit, les familles peuvent maintenir leur proche à domicile, le service permet de favoriser les maintiens à domicile en évitant l'épuisement trop rapide de l'aidant », relayeur interrogé Vendée.

« L'accompagnement permet une vraie bulle d'air et me permet de souffler, d'aller faire mes courses », aidant service Bulle d'Air Nord-Pas-de-Calais

---

Merci de votre  
attention.

msa